

Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE)



ANNEXE BILAN ECOLOGIQUE

EXTRAITS DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL ADOPTE LE 21/09/2020



Plan Climat Air Énergie Territorial

Diagnostic / Stratégie / Plan d'actions / Indicateurs de suivi



Dossier approuvé
Vu pour être annexé à la délibération du
21 septembre 2020
Drusenheim,
le 22/09/2020
Le Président Denis HOMMEL

UN PLAN CLIMAT AUTOUR DE 6 AXES STRUCTURANTS

6 axes transverses sur lesquels le territoire s'engage

1. Des logements éco-rénovés et des usages sobres, avec une exemplarité des bâtiments publics 
2. Une mobilité propre, douce, partagée et adaptée aux besoins locaux 
3. Une production agricole qui améliore ses pratiques et un territoire qui préserve la biodiversité et capte du carbone 
4. Une économie locale durable, moteur de l'attractivité du territoire, qui repose sur des consommations et des productions de biens et services locaux et responsables 
5. Une production d'énergies à partir de ressources renouvelables locales 
6. Mobilisation, animation et gouvernance autour du Plan Climat 

Avec dans tous les axes :

- Action directe de la communauté de communes sur son patrimoine et ses compétences 
- Mobilisation de tous les acteurs 
- Anticipation des conséquences du dérèglement climatique 
- Prise en compte des enjeux de qualité de l'air 



Plan Climat Air Énergie Territorial

Évaluation environnementale



Dossier approuvé

Vu pour être annexé à la délibération du
21 septembre 2020

Drusenheim,
le 22/09/2020

Le Président

Denis HOMMEL



CHIFFRES CLES – TERRITOIRE DU PAYS RHENAN



Consommation d'énergie :

- Pays Rhénan : 30 MWh/habitant
- Région : 34 MWh/habitant
- France : 29 MWh/habitant



Séquestration de carbone

= 9% des émissions de gaz à effet de serre



Production d'énergie :

9% de l'énergie consommée (avec hydraulique : 64%)
(Région : 19,5%)



Climat (horizon moyen terme 2050):

+3,5 °C en juillet et août et moins de pluie
+2,4°C de novembre à février et plus de pluie

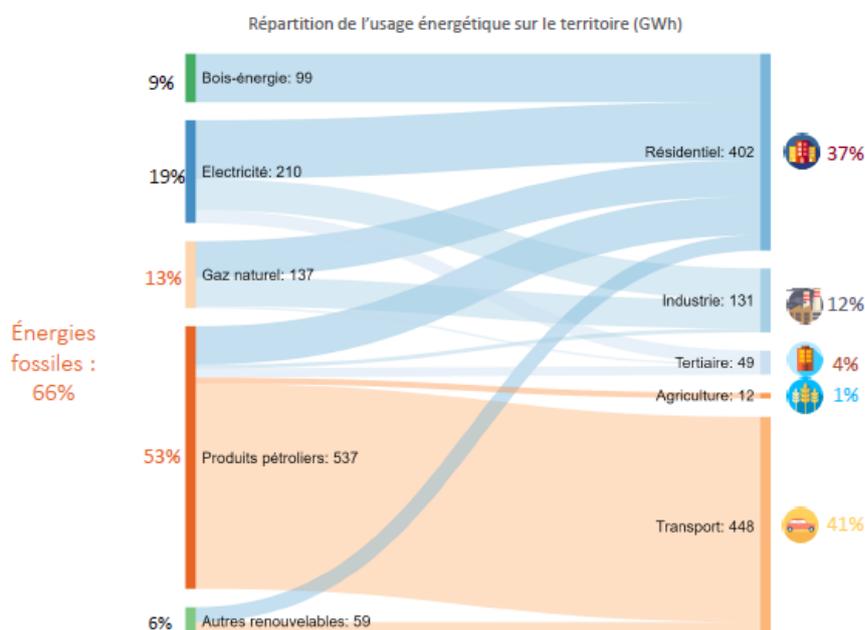


Emissions de gaz à effet de serre :

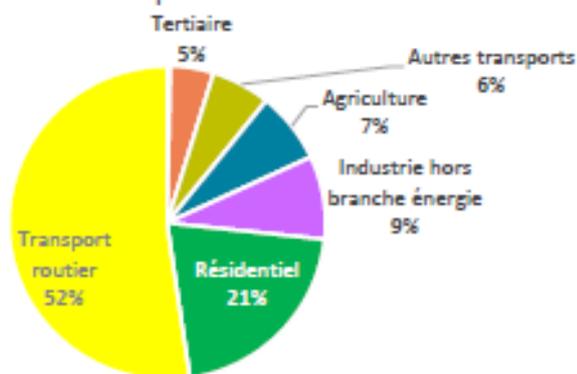
- Pays Rhénan : 6,1 tonnes/habitant
- Région : 8,8 tonnes/habitant
- France : 7,2 tonnes/habitant
- Transports routiers : 52% (Région : 26%)
- Bâtiment : 26% (Région : 22%)
- Industrie : 9% (Région : 25%)
- Agriculture : 7% (Région : 18%)

CONSUMMATION D'ÉNERGIE FINALE

1 100 GWh consommés en 2016 dont 66% issus d'énergie fossiles



REPARTITION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE



	Production actuelle (GWh)
Carburant ou combustible	63
Dont Filière bois-énergie	63
Chaleur	31
Dont PACs aérothermiques	17
Dont PACs géothermiques	12
Dont Solaire thermique	2
Electricité	612
Dont Hydraulique renouvelable	609
Dont Solaire photovoltaïque	3
Total général	705

OBJECTIFS A 2030

Production visée :

- 10 GWh de biogaz
 - 720 GWh d'électricité (110 GWh hors hydroélectricité)
 - 100 GWh de chaleur
- = 222 GWh hors hydroélectricité

Objectifs opérationnels :

- 1 à 2 méthaniseurs
- 1600 logements avec des panneaux solaires thermiques
- 80 ha de panneaux photovoltaïques au sol
- 1400 logements avec des panneaux photovoltaïques

